L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: LIBERT, Editeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 72 rue des Carrières.

NOUVELLES-ORLEANS,

DIMANCHE MATIN, 18 JUIN.

LOUISIANE.

PLUIE.—C'est à décourager les plus courageux, dit le *Louisianais* de St-Jugeon. Pluie, encore pluie, toujours pluie. Et la terre exhale une odeur de pourri. Quant au travail, il est impossible pour le moment. Il faut se croiser les bras et dire des neuvaines. La récolte souffre donc. Et la maladie, sous forme de choléra, pourrait bien n'avoir pas dit le dernier mot de la saison.

Jamais, depuis que nous connaissons le pays, dit le *Sucrier* de la Nouvelle-Orléans, avons-nous eu tant de pluie que cette saison. Chaque jour nous avons une averse, et ce trente fois étant de choses dure depuis plus d'un mois. Il reste très peu d'espoir pour le coton, et le maïs a beaucoup souffert. Déjà Pas comme eux la moitié du coton est perdu sans retour dans les Attakapas. Par bonheur, la canne a encore étant une plante plus vigoureuse, cette récolte supporte mieux la mauvaise saison. Quoique les champs soient dans l'herbe et que les cannes aient grand besoin de terres, la récolte continue à pousser vigoureusement, et l'on peut raisonnablement s'attendre à un bon rapport, la prochaine roulaison.

Si la saison pluvieuse n'est pas favorable pour la canne, le coton et le maïs, elle est du moins propice pour les jardinières, et nous devons dire que jamais nous n'avons vu une si grande profusion de légumes de toutes qualités. Comme exemple, nous mentionnons une tête de chou qui nous a été présenté par notre voisin, M. Miles, et qui pesait onze livres.

PACANES.—Partout où nous avons passé, dit le *Sucrier* de la Nile-Ibérie, nous avons remarqué que les pacaniers sont chargés de fruits, et s'il ne survient pas d'accidents d'ici à l'automne, il y en aura une abondance. Tous les deux ans cette récolte est plus faible, mais il y a, néanmoins, toujours un grand bénéfice à planter des pacaniers, et nous remarquons avec plaisir que tous les ans on en plante beaucoup. Un champ de pacaniers donnerait un beau revenu.

UN PORC MONSTRUEUX. — Le plus gros porc dont nous ayons jamais entendu parler dans ce pays a été tué, dernièrement, par M. Cicide Guidry, du Pont Breaux. Il pesait six cent cinquante six livres et a donné quarante-quatre gallons et demi de graisse. (*Sucrier.*)

LES SALINES.—Il n'y a pour le moment aucune probabilité que l'on recommence à travailler aux salines de la Petite Anse. (*Ibid.*)

— La *Gazette de Cologne* dément la nouvelle donnée par le *Tagblatt* de négociations entamées entre les gouvernements de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, pour amener une entente dans l'attitude à prendre au cas d'une élection papale. Le cabinet de Vienne montre le plus grand sang-froid dans cette question. Cette indifférence est-elle sérieuse ou n'est-elle qu'un masque diplomatique? On ne sait trop le dire. Ce qui est certain, c'est que le cabinet de Vienne hésite en ce moment à remplir le poste d'ambassadeur auprès du Saint-Siège, quoique la nomination du comte Paar pût être regardée, ces jours derniers, comme un fait accompli.

— Une dépêche particulière du *Daily News*, en date de Rome, mercredi soir, ajoute les détails suivants sur la séance du conseil des cardinaux, mentionnée dans une dépêche d'hier, et où aurait été discutée la question de placer, à la mort du pape, le Vatican sous la protection des puissances étrangères.

Les cardinaux ont ensuite délibéré sur les mesures à prendre au sujet des gendarmes papalins et des soldats qui sont au Vatican. Le bruit court que ces troupes auraient menacé de profiter de la mort du pape pour mettre la main sur les trésors contenus dans le palais. Pour empêcher ce malheur, on a demandé au prince Borghèse de recevoir en dépôt les objets précieux et la propriété privée du Pape et du Saint-Siège. Ce prince s'y est refusé, mais il paraît que le prince Torlonia aurait accepté.

— On mande de Londres, 22 mai:

La vente de charité en faveur des etablissements de bienfaisance français, s'est terminée mercredi soir. Le résultat en est des plus favorables et le sort de ces établissements est assuré pour toute l'année. Le vase en porcelaine de Sèvres, donné par le président de la république, a été mis en loterie et a gagné par le général Schenk, ministre des Etats-Unis à Londres.

— Le signal de la fermeture du palais de l'Industrie à Vienne, signal donné d'abord au moyen de cloches, s'est montré insuffisant, et on a proposé l'emploi d'un instrument acoustique inventé et exposé par l'ingénieur italien Albani. C'est une espèce de cor destiné à servir sur mer en cas de brouillard.

Cet appareil, dit *Nebelhorn*, placé sur le phare à l'entrée de l'Exposition est d'une construction fort simple. Le cor même se trouve sur la plateforme du phare, à l'intérieur duquel est une chaudière à vapeur communiquant avec le cor.

Cet instrument, qui consiste en une capsule de bronze en forme de cor, est muni d'une languette en métal: dans cette capsule, laquelle est rivée une trompe de 8 pieds de longueur et du 1 pied de diamètre au gros bout, débouche la vapeur de la chaudière. La vapeur en heurtant la languette, produit un son plus ou moins fort, selon la pression.

Dans des derniers essais, on s'est servi d'une pression de 15 livres seulement, et le son a été entendu bien au-delà de l'emplacement de l'Exposition. On dit qu'à une pression de quatre atmosphères, le son s'entend à 13 milles de distance.

— Un directeur de théâtre à la questure.....

On écrit de Rome, 20 mai:

"Scandale hier au théâtre Quirine, où, cependant, on a l'humeur facile. Au moment où le rideau allait se lever sur le ballet, les spectateurs se tendirent des cris et le bruit d'une violente dispute.

"On échangeait derrière le rideau des expressions fort peu parlementaires, et l'on distinguait des voix de femmes qui lançaient une série d'épithètes à mettre en faite un bataillon de boroughiers; une grosse voix brochait au ton et répondait dans une gamme non moins épicée.

"Le public était désolé que le rideau fût levé; il aurait voulu voir ce dont il s'agissait; mais, hélas! le bruit de la dispute arrivait seul jusqu'à lui.

"Voici ce qui était arrivé: le directeur, ou l'un des directeurs de la troupe, avait interpellé ses danseuses sur un ton très élevé; celles-ci avaient répondu non moins vigoureusement; on en était presque venu aux mains, et les gardes de service au théâtre avaient dû intervenir.

Le directeur avait alors tourné sa colère contre eux, et il avait si bien fait, s'était montré tellement insolent, que les gardes durent l'appréhender au collet et le conduire à la questure."

—MARSEILLE, 20 mai.—Notre tribunal civil est saisi depuis quelque temps déjà, d'une demande en autorisation de mariage dans des circonstances assez inédites.

Le sieur Commaers a demandé au sieur Demoulin, tailleur, sa fille en mariage. Demoulin refuse, alléguant que Commaers a perdu sa première femme dans des conditions tragiques et qu'il ne veut pas que sa fille soit exposée au même danger.

Mademoiselle Demoulin demande à être autorisée à se passer du consentement paternel, afin de se marier le plus tôt possible avec Commaers. Les débats ont établi que ce dernier avait été traduit en cour d'assises pour avoir tué sa femme surprise par lui en flagrant délit d'infidélité. Commaers fut acquitté.

Cette révélation n'a pas ébranlé la foi de mademoiselle Demoulin dans ses amoureux, et elle supplie les juges de lui permettre d'être madame Commaers numéro deux.

L'arrêt sera rendu bientôt.

— Quelqu'un qui ne doit pas être fâché que la *Rosière* ait disparu de l'affiche, c'est Edouard Georges.

Tous les soirs, à la fin du troisième acte, madame Lidie avait à lui administrer une paire de gifles.

Du reste, il les subissait de la meilleure grâce du monde, se bornant à constater les différentes variations qui survenaient dans le caractère de sa camarade.

La main était-elle plus légère, presque caressante:

— Bon! se disait-il, il paraît que ça va bien. Ou est content.

Mais le lendemain, il était cinglé plus vigoureusement que jamais.

—Ah! diable! grimaait-il. Il y a de l'orage.

Ce thermomètre ne l'a jamais trompé.

Un amateur de statistique a calculé que pendant les représentations de la *Rosière*, Edouard-Georges n'a pas reçu moins de sept cent gifles. Mais, d'une si charmante main, n'est-ce pas encore du bonheur?

— Encore une pincée de réflexions d'Alphonse Karr:

"Les hommes sont sous le rapport du cœur, comme les poules sous le rapport des œufs; les femelles laissent toujours les œufs dans le nid où elles veulent que les poules aillent pondre. Les hommes ne veulent leur cœur que dans le nid où ils en voient d'autres."

Et plus loin:

"Telle femme qui se montre placidement à moitié nue à cent personnes, jetterait en rougissant un fichu sur ses épaules, si son mari la surprenait chez elle à moitié aussi décolletée qu'elle l'est au bal."

Et enfin:

"Pour beaucoup, la décence commence où finit la beauté."

— Nous croyons curieux de rappeler une prédiction rapportée par Pie IX dans les premiers jours d'avril dernier, et qui a paru dans l'*Opinione*.

Le Saint Père disait avoir reçu une lettre dans laquelle on lui prédisait la chute de deux grands personnages entre les deux Notre-Dame, de 25 mars au 25 mai.

Pie IX disait alors: Amédée est tombé déjà, Rome qui sera le second? Le 25 mai était le jour de la seconde Notre-Dame.

M. Thiers est tombé.

Nécrologie.

On apprend de source publique, à Boston, dans la journée du 21, du docteur Guépin.

Le docteur Guépin était né à Fontivy, (Morbihan) en 1798. Il fut chirurgien de médecine de 2e classe de la flotte, en 1827 dans la dernière charbonnerie, et en lui avec Sautier, Flottard, président du directoire, avec Manuel, avec MM. Dubois et Pierre Lefaux.

Etablissement, il se mêla à la révolution de 1830, à la répression des premières manifestations royalistes qui eurent lieu en Vendée. En 1832, il coopérait à la formation du premier congrès catholique et philosophique qui eut en lieu en France. Vers 1835, il organisa cette ligue, comme il avait aussi été de ceux qui, quelque échelle au clinique des malades célèbres, qui devinent une des premières de l'Europe.

M. Guépin rentra, en février 1848, dans la vie politique. Il fut colonel-major de la république dans la Loire-Inférieure et le Morbihan. Il s'attira d'injustes rancunes qui atteignirent plus tard l'homme politique dans le professeur. Il fut élevé à la comité supérieur de l'instruction publique en décembre 1850. Il fut déposé de sa chaire à la Faculté de médecine de Rennes. Il avait aussi été élu sénateur, général de la Loire-Inférieure. Se présentant au Corps législatif fut passé en mai 1852, mais il échoua. Après le 4 septembre, il se trouva désigné pour les fonctions de préfet de la Loire-Inférieure, mais ses façons commençant à s'épuiser, il demanda lui-même à être déchargé de ce fardeau.

Le principal ouvrage du docteur Guépin est la *Philosophie du socialisme*, dont une nouvelle édition a paru sous le titre de *Philosophie du dix-neuvième siècle*; c'est un essai de synthèse universelle et progressive, d'après les inspirations de saint Simon et de Pierre Leroux. On a encore de lui: *Etudes d'esthétique*; *Nouvelles études théoriques et cliniques sur les maladies mentales*. Le docteur Guépin a été l'un des fondateurs de la *Revue philosophique et religieuse*.

Milan est en deuil. Un de ses enfants les plus célèbres, le poète Manzoni vient de mourir.

Manzoni était né le 8 mars 1784. Il descendait par sa mère de Beccaria, l'auteur des *Délits et des peines*. Après avoir fait d'excellentes études à Milan, puis à Paris, il vint à Paris où il se lia avec les idéologues Volney, Garat, de Tracy, Fauriel. Il y débuta par une pièce de vers blanc, inspiré par la mort subite d'un de ses amis, et intitulée: *La mort de Carlo Imbonati*. De retour à Milan (1802) il publie le poème mythologique *l'Urani*, et plus tard, après qu'il eut embrassé les principes du catholicisme le plus absolu, les *Inni sacri*, recueil d'hymnes, sur la Nativité, la Passion, la Résurrection, etc. En 1820 il fit paraître sa première tragédie romantique: le *Comte de Carmagnole*, et 1823, une seconde tragédie *Adelchi*, dont la principale beauté consiste dans les chœurs à la manière antique.

A l'occasion de la mort de Napoléon, il avait publié une ode célèbre: le *Cinq mai*. La gloire de Manzoni est surtout attachée à son roman les *Fiancés*, histoire touchante, dont tous les personnages sont devenus populaires, où l'auteur, à propos d'un mariage de village, trace un tableau complet de la société italienne au dix-septième siècle. Dans une édition illustrée qui parut en 1842, Manzoni ajouta au texte primitif une *Histoire de la colonne infame*, où il dépeint d'une manière saisissante les exécutions cruelles auxquelles donna lieu la superstition populaire pendant la terrible peste de 1630.

Après le succès des *Fiancés*, Manzoni vécut plus de 25 ans dans une retraite absolue. En 1860, il fut nommé sénateur du royaume d'Italie.

Manzoni n'a repris qu'une fois la plume pour réfuter un passage de l'*Histoire des republiques italiennes*, où Sismondi appréciait avec une grande sévérité l'influence morale de l'Eglise catholique au moyen-âge.

Par ses différents ouvrages, Manzoni, comme romancier, comme poète lyrique et tragique, a exercé moins d'influence sur ces genres de littérature eux-mêmes que sur la langue, à laquelle il a donné plus de souplesse, de variété et d'élégance. Il s'est surtout efforcé de ramener à l'unité d'une langue littéraire nationale, en la reprenant à leur source, les nombreux dialectes italiens qui ont privé les œuvres modernes de l'unité des siècles classiques.

— Un télégramme de Rome, en date du 5, annonce la mort à Frosinone de M. Urbain Rattazzi, l'ancien premier ministre de Victor-Emmanuel. Au moment de sa mort, M. Rattazzi avait près de lui M. Lanza, ministre de l'intérieur, et plusieurs autres membres du gouvernement italien.

Urbain Rattazzi était né à Alexandrie (Piémont) en 1808, d'une famille déjà distinguée dans le barreau et dans la politique. Après avoir siégé à plusieurs reprises à la Chambre des députés de Turin, il était ministre lors des événements de 1848. Après le désastre de Novare, il quitta les affaires et devint le chef de l'opposition libérale modérée. En 1854, M. Ratazzi rentrait au ministère avec M. de Cavour, son ancien adversaire. Il fut l'auteur des lois libérales qui ont affranchi l'Etat piémontais de la tutelle de l'Eglise.

Eloigné du ministère en 1858 et remplacé par Cavour lui-même, M. Ratazzi fut ramené au pouvoir l'année suivante par la retraite de ce dernier, à la suite de la paix de Villafranca. Il en sortit six mois après, lorsque Cavour fut appelé à reprendre la présidence du cabinet en 1860. Il combattit vivement, au mois de mai suivant, la cession de la Savoie et de Nice à la France, consentie par son ancien collègue. Plus tard, vers la fin de 1861, M. Ratazzi fut envoyé en mission à Paris, où les rédacteurs des journaux la *Presse*, l'*Opinion nationale* et le *Siècle* lui offrirent un banquet solennel.

M. Ratazzi fut rappelé au ministère dans les premiers jours de mars 1862. Il succédait à M. Rattazzi, dont la chute avait été déterminée par le parti d'Action. Son avènement marquait à la fois l'aspiration des Italiens vers Rome et le désir de satisfaire aux conditions imposées par l'alliance française, en faveur du Saint-Siège. Il eut des lors à réprimer des entreprises prématurées, soit contre l'occupation autrichienne, soit contre l'occupation française à Rome. Les tentatives de Garibaldi furent arrêtées avec une brusque énergie par l'affaire d'Aspromonte. Cet acte scurra l'opinion publique contre M. Rattazzi. A cette époque, son mariage avec Mme Marie de Solms, alliée à la famille Bonaparte, contribuait à faire supposer entre M. Ratazzi et Napoléon III une entente qui devait être alors très impopulaire. Le 1er décembre 1862, le ministre donnait sa démission.

Ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1867, que M. Ratazzi revint au pouvoir. Il n'y resta pas longtemps. Une complication nouvelle de la question romaine le ramena au ministère. Il s'agissait encore d'empêcher les tentatives de Garibaldi contre Rome. Dès le mois de juillet, le ministre faisait former sur les frontières pontificales un cordon de troupes italiennes, à travers lesquelles les garibaldiens passaient, pour aller tomber sous les chassepots français, à Mentana. Accusé par les Italiens de faiblesse envers la France, et par le parti clérical de connivence avec Garibaldi, M. Ratazzi donna sa démission.

Depuis cette époque, il était redevenu un des chefs de l'opposition modérée; mais il est resté étranger aux nombreuses crises ministérielles ne ces dernières années.

M. Rattazzi était plutôt un orateur qu'un homme d'Etat dans le sens élevé du mot. La succession de Cavour était beaucoup trop lourde pour lui. Les progrès de l'unité italienne depuis 1861 se sont accomplis malgré M. Rattazzi. Ils ne sont pas son œuvre.

—Le *Phare de la Loire* raconte une histoire assez mystérieuse:

Il y a quelques jours est mort, à l'hôpital de notre ville, un personnage qui se prétendait issu de sang royal.

Barthelemy Crespo de Bourbon, ancien général dans l'armée espagnole, était, à ce qu'il disait, cousin de l'ex-reine Isabelle et cousin d'Henri V. Gouvernement à la Havane en des temps plus prospères, il avait laissé dans cette colonie sa femme et ses enfants; chassé de l'Espagne, où il était, à la suite de la révolution, il s'était réfugié d'abord à Paris, et n'habitait Nantes que depuis peu de mois.

Il était entré à l'hôpital le 19 mai dernier et occupait le No 20 de la salle 8. Ce personnage, dont les traits rappelaient beaucoup ceux des Bourbons et qui avait, comme plusieurs membres de cette famille, le nez arqué, s'exprimait difficilement en français. Du reste, hautain et arrogant, il souffrait avec peine qu'on l'interrogeât et se plaignait souvent de l'ingratitude de ses royaux parents qui le laissaient dans la plus profonde misère. Telle étant, en effet, son indigence, que lors de son entrée à l'Hôtel-Dieu, il n'avait qu'une robe de chambre sans pantalon.

Quelques heures avant sa mort, cet homme, affaibli par les privations et arrivé à la dernière période de la phthisie pulmonaire, demanda à écrire à la reine, mais il ne put achever sa lettre.

Quelques personnes, connaissant son origine, lui ont fait inhumer au cimetière de la Bouteillerie, et ont placé sur son sépulcre une plaque qui rappellera la tombe de Crespo de Bourbon.

— On écrit de Gerone à l'*Indépendant des Pyrénées Orientales*:

"Dans la nuit de samedi à dimanche, la voiture qui fait le service de dépêches entre Gerone et Barcelone a été détournée et complétement dévalisée à 15 kilomètres de Gerone.

"La voiture contenait onze voyageurs et quatre dames; arrivée au col de las Faïlnas, elle fut tout à coup cernée par une bande de brigands. Le chef ordonna au conducteur de descendre de son siége et de lui livrer ses dépêches; puis, pour rassurer les voyageurs, il leur dit: "Vous n'avez rien à craindre."

"Mais aussitôt, les brigands s'emparèrent du conducteur, lui firent les mains derrière le dos et le couchèrent à plat ventre sur le bord de la route à l'arrière de la voiture. Vint ensuite le tour du postillon et celui des onze voyageurs, sans exception des femmes, qui subirent le même sort.

"Cette opération terminée, les brigandes, au nombre de cinq seulement, dit-on, armées de grands couteaux catalans, se mirent à fouiller très minutieusement tous les voyageurs épouvantés; ils enlevèrent bourses, portefeuilles et tous les bijoux, puis se mirent à visiter la voiture, et sous prétexte de chercher les dépêches, ils s'emparèrent d'une petite caisse contenant des bijoux pour une valeur de dix à douze mille francs.

"Leur opération terminée, ils prirent la fuite en abandonnant les malheureux voyageurs dans la situation indiquée plus haut."

LES escrocs DU GRAND MONDE.

Nous lisons dans la chronique judiciaire du *Figaro*:

La place m'a manqué un jour dernier pour rendre compte du procès de M. Henri de Bonneval et de son complice, M. Gaillard, qui avait, le dernier, tout à fait ce [illegible] de [illegible].

M. Henri de Bonneval est un bel homme de trente-huit ans, grand, des manières exquises, ne parlant pas sans un vague léger, et dépensant davantage plus de [illegible] mille francs par an qu'il trouve on ne sait où. Il appartient à une excellente famille du Limousin. Un de ses ancêtres était cousin germain, par son mariage avec Marguerite de Foix, de François, roi de Navarre, par lui [illegible] Henri IV.

Il s'intitule comte, mais c'est un titre sans raison, un titre de fantaisie. Il y a d'ailleurs des et pratiqué bien des métiers. Journaliste, bonimenteur, homme de profession: il a tout fait. Il a été jadis [illegible] des fondateurs de *Mots jaunes*. Dans ces derniers temps, il était directeur d'affaires; de quelques affaires, on ne saura jamais au juste.

Au moment de la guerre, il jouait à Bruxelles [illegible] et emprunter 100,000 francs sur titres. Les titres qu'il offrait ostensiblement étaient des titres de la société des cotons algériens. Le banquier s'adressa à l'agent de change, son conseiller, et lui dit d'un ton aimable: "Nous forcons cette affaire-là, si vous voulez bien, à notre prochaine visite."

Henri de Bonneval, désappointé, s'en alla alors à un certain M. de Villeneuve, conseil de l'Amérique du Sud, qui lui prêtait de souscrire des traites qu'il escomptait chez le chemin de fer du Mexique, conseil de l'Equateur, celui-là. M. Mouliniant, pour avoir des renseignements sur Henri de Bonneval, s'adresse au banquier qui avait refusé de prêter les 100,000 francs. Là, il lui fut répondu que l'emprunteur s'était donné comme étant le comte de Bonneval, grand propriétaire de vignobles à Bordeaux. On écrivit à Bordeaux, où existe réellement un comte de Bonneval, homme fort honorable, sur lequel il fut naturellement donné les meilleurs renseignements. M. Mouliniant accompta donc sans difficulté 10,000 francs de traites qui, à l'échéance, ne furent pas payées par M. de Bonneval.

Voilà en deux mots l'escroquerie qui a amené notre homme en police correctionnelle. Le parquet en a profité pour le poursuivre à raison de deux autres faits.

En M. Léonard lui avait remis des valeurs à faire négocier. De Bonneval les avait portées chez un banquier à qui il devait de l'argent et le banquier les avait rapidement pour acquitter sa créance.

Dans le second fait, un tailleur connu Large lui avait donné des billets à faire négocier, et de Bonneval en avait gardé un du sien pour ne pas le rendre.

Me Eugène Carré a défendu l'action du fondateur du *Mots jaune*. Il a rappelé ses antécédents, son entrée au ministère des affaires étrangères, sa publication d'un ouvrage diplomatique. Il a cherché à prouver que de Bonneval n'avait jamais voulu se faire passer pour le comte de Bonneval; qu'il ne lui a pas volé le titre, mais qu'il l'a pris, car M. de Villeneuve avait tout gardé. Enfin, il a affirmé que dans l'affaire Léonard, son client n'avait été dupe et non escroc.

Quand toujours, a dit Me Carré, il y a la une femme. Il a rencontré jadis une Polonaise d'une merveilleuse beauté et l'a épousée; il a vécu avec elle toute sa fortune; puis il a été forcé de vivre d'expédients. Et naturellement, depuis qu'il est ruiné, madame de Bonneval intente contre lui un nouveau procès en séparation de corps qui va être plaidé très prochainement.

Le tribunal a condamné le comte des rois de Navarre à six mois de prison pour l'affaire de Bruxelles, et à deux mois pour l'affaire du tailleur Large. Quant au procès en séparation, on dit qu'il sera fort piquant.

LES COUPS DU SORT.—M. D....., négociant à Paris, prenait avant hier, à six heures, une voiture sur le boulevard des Italiens pour se rendre à Passy, où il était attendu à dîner.

Comme sa voiture tournait dans la rue Royale, il aperçut un de ses amis qu'il n'avait pas revu depuis plusieurs mois, et, tout en causant, il fit cette rencontre, il oublia l'objet de sa course.

Dix minutes après, les deux amis entraient dans un restaurant, et, le dîner fini, ils rémontèrent dans la même voiture qui les avait amenés et se firent conduire au cercle de D....., dans l'espoir d'y trouver une personne qu'ils désiraient voir, mais qu'ils ne rencontrèrent pas.

A la soirée s'avançait, ils accoupèrent une partie de whist. A minuit, D..... perdait six cents francs; il ne voulut pas se retirer sans prendre de revanche. Une partie plus sérieuse s'engagea.

Lorsque le jour parut, D..... avait perdu sur parole des sommes considérables. Les joueurs s'endormirent sur les divans ou se dispersèrent pour rentrer.

La tête bouleversée, D..... qui s'était laissé entraîner beaucoup plus loin que sa fortune ne lui permettait, vida coup sur coup plusieurs verres de champagne pour s'étourdir, puis, prenant son ami sous le bras, il gagnèrent la rue.

Le cocher attendait depuis la veille à la même place. Il ne devait juger des voyageurs sur leur mine, c'est-à-dire si avantageusement qu'il eût attendu bien plus longtemps encore.

Ceux-ci montèrent devant lui sans même le regarder. Ils ne se souvenaient seulement pas d'avoir pris une voiture quelques heures auparavant. Tant de choses s'étaient passées depuis la veille!

Le cocher, lui, n'avait rien oublié.

Aussi, lorsqu'il vit ses débiteurs s'éloigner à pas précipités, il crut à une fuite et s'élança vers eux avec colère pour leur réclamer une somme de trente et quelques francs.

A la vue de cet homme, qu'il pensa fou, D..... poursuivi depuis la veille! Le cocher lui barra le passage et le saisit à la gorge. Une lutte violente s'engagea entre eux, au milieu de laquelle des gardiens de paix intervinrent.

Sans vouloir les écouter, les agents emmenèrent sur-le-champ nos combattants au poste de police.

Le tout finit par s'expliquer. Les deux amis se reconnurent débiteurs, mais lorsqu'ils voulurent payer la somme réclamée, ils se regardèrent stupéfaits. Ni l'un ni l'autre ne la possédait.

La tentative d'escroquerie parut alors flagrante au commissaire de police, qui maintint les deux jeunes gens en état d'arrestation.

Ce ne fut que fort tard, dans la matinée, qu'ils parvinrent à se faire mettre en liberté. Ils étaient brisés de fatigue et tout meurtris de coups.

En rentrant à son domicile, D....., pris d'une fièvre ardente, se mit au lit. Le médecin appelé déclara qu'il était en danger. A la suite de tant d'émotions, dont le malheureux D..... est la seule victime, la cause a sa femme et son enfante, un transport au cerveau est à craindre. Cette nuit, il a failli commettre un vol dans la maison.

OÙ IL EST QUESTION DE D'ARTAGNAN.—Dans un article historique sur le village de Saint-Mandé, publié par le *Courrier national*, nous trouvons les renseignements suivants sur Fouquet pendant sa captivité au donjon de Vincennes:

Un autre personnage avait une maison de plaisance à Saint-Mandé. Ce personnage s'appelait Nicolas Fouquet, Marquis de Belle Isle, surintendant des finances. Le 3 septembre 1661, en sortant du château de Nantes, il fut arrêté. Le maître des requêtes Boucherat reçut l'ordre du roi Louis XIV d'opérer les saisies sur les papiers de Fouquet. C'est dans un passage souterrain qui joignait sa propriété au parc de Vincennes que le surintendant fut à Gourville cet malencontreux projet de résistance et de fuite qu'il avait écrit quinze ans avant son arrestation, dans un moment où il croyait avoir à se plaindre du cardinal Mazarin. Ce projet, qui devint la base du procès, fut retenu dès lors contre lui comme un grief.

Le surintendant pompe, dans le donjon de Vincennes, plusieurs pièces qu'on décora de meubles tirés de sa maison de campagne de Saint-Mandé.

C'est là que, durant le procès de son mari, qui dura sept ans, Mme Fouquet se retira; elle y reçut du prisonnier la lettre suivante:

"..... Le roi m'a permis de vous écrire ce mot, pour vous adresser ce diamant que je vous supplie de faire vendre, et du prix en provenant en donner un tiers en quatre pies, telles que vous jugérez meilleures, soit à des pauvres bonteux, soit à délivrer des prisonnier ou des autres employés semblables. Le prix doit être au moins de 15,000 livres, néanmoins, après l'avoir fait voir à plusieurs orfèvres et autres personnes qui s'y connoissent, vous en tirerez ce que vous pourrez, mais il vaut davantage. Je vous prie de donner un reçu à M. d'Artagnan du dit diamant consacré vous l'a remis entre les mains pour cette employé en aulmonnes, afin que vous n'en soyez pas chargée....."

"Je vous supplie de prier Dieu qu'il me donne ce qui m'est nécessaire, et de le conjurer de vous conserver.

"FOUCQUET.

"24 janvier 1662."

Le domaine du surintendant, dont la contenance était de 59 arpents (30 hectares), se trouvait renfermé dans le périmètre aujourd'hui limité par la rue de l'Epinette, le chemin des Marais, la rue de la Demi-Lune et la grande rue de Saint-Mandé.

A la porte du parc attenant à Saint-Mandé était une maison appelée *le Ménagerie*, qui devint la capitainerie des chasses de Vincennes. Cette ménagerie avait été construite par Charles IX, elle renfermait des tigres, des lions et des léopards. Il en est question dans le compte des dépenses relatives aux réjouissances offertes à la cour de Louis XIV.

—On vient de faire en Alsace une découverte intéressante.

Depuis quelques temps, l'administration allemande faisait faire des fouilles dans la forêt d'Epinalem; c'est là que la plaque de bronze vient de sortir de terre, les fragments d'une chaîne de bronze, couverte de feuilles d'or, un bracelet également avec couverture en or, fermant comme nos vieux chasseurs à cheval; enfin un diadème en orfèvrerie, d'un fort beau travail. Ce dernier est en peu tordu et brûlé, mais le bracelet est d'une excellente conservation.

Le diadème est formé d'un seul ruban d'environ 0m 08 de large, mais rabattu en gouttière de heurtoir, et il est serveri d'ornements et réunissant en demandé n'ai n'est pas été obtenus en hauteur.

Du chêne, à du milier de francs la valeur intrinsèque des objets mis au jour, au pourtant ce dernier est trouvaient un fur de lance et une agrafe en bronze et en fer.

Le tout a été déposé au musée de Colmar.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES PAR L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ITALIE.

Le nonce du Pape confirmement rétablie.

Rome, 14.—Le Pape est entièrement rétabli de sa dernière indisposition.

ESPAGNE.

Madrid, 14.—Pi y Margall, président du conseil, a dit, dans le sermon de son discours que Cortès, hier soir: Le gouvernement doit d'abord pacifier la Péninsule, afin de décourager la désaffection dans l'île de Cuba.

Dans une démonstration faite à Barcelone, les ouvriers qui ont perdu au meeting, ont dit que la municipalité de la ville était composée de voleurs, et ont suggéré des mesures rigoureuses pour se débarrasser de ces mauvaises autorités. Le meeting s'est dispersé aux cris de "Vive la Fédération Sociale!" et "à bas la municipalité!"

Madrid, 14—Pendant la séance des Cortès, hier soir, il a été annoncé que la séparation de l'Eglise de l'Etat fait partie du programme du gouvernement. Nicolas Salmeron a été élu président des Cortès. Il a obtenu 176 votes contre 74 pour Figueras.

Le ministre des finances a soumis une proposition aux Cortès pour la négociation d'un emprunt de $50,000,000 réalisé, et la levée d'une nouvelle taxe.

Madrid, 14— Le majorité des Cortes a nommé un comité-directeur, dont Castellar est le président.

ANGLETERRE.

Alliance de Thiers avec les radicaux.

Londres, 14—Un correspondant télégraphie de Paris qu'une alliance a été conclue entre les partisans de Thiers et les radicaux dans l'Assemblée. On dit que Thiers a eu de fréquentes conférences, depuis sa retraite, avec Gambetta.

L'Exposition de Vienne.

Une dépêche de Vienne dit que le nombre des visiteurs à l'exposition est infiniment au-dessous de ce qu'on pensait qu'il dût y avoir.

Les artisans et les habitans en général sont très découragés de l'absence des étrangers, et tous les hôtels, auberges, maisons garnies et restaurants ont de beaucoup baissé leurs prix.

Une dépêche de Berlin dit que la santé de l'empereur Guillaume continue à être très faible et qu'il a besoin de grands repos pour se remettre.

Des résolutions confirmant les conditions de fusion des diverses compagnies de calèses, ont été passées à l'unanimité par les compagnies française et anglo-américaine.

On dit que l'ex-reine Isabelle est sur le point de se rendre à Rome pour conférer avec le Pape sur la perspective de la famille des Bourbons en Espagne.

ESPAGNE.

Paris, 14.—L'Assemblée, par un vote presqu'unanime, a adopté une résolution ratifiant l'élection de M. Ranc comme député de Lyon. Elle a nommé aussi un comité de 15 pour examiner la demande d'autorisation du général Ladmirault pour poursuivre M. Ranc pour actes commis sous la Commune. 13 membres du comité, dit-on, favorisent cette demande, contre deux qui y sont opposés.

Bayonne, 14—Les Carlistes commandés par Lefawaga et Olto, avec d'autres bandes d'insurgés sont entrés dans la province de Biscaye aujourd'hui.

Un engagement, où ils ont été victorieux, a eu lieu près de la ville d'Oyanza, dans la province de Guipuzcoa.

WASHINGTON.

Washington, 14. — Le général Sherman regrette que il ait promis aux Modocs de se rendre, mais il désapprouve le projet du général Davis, qui est de les faire pendre sans forme de procès.

Washington, 14 juin.—La santé du sénateur Sumner est rétablie.

Le Janiste partira la semaine prochaine pour aller à la rechercher du Pérara.

Observations Météorologiques.

Washington, 16 juin. — Probabilités.—Pour les Etats du golfe, l'est du Mississippi, vents variables du sud-ouest au nord-ouest et généralement beau temps.

LOUISIANE.

Accouchement et incendie par des négres.

Iberie, Lne., 14—Lamet, Français et Alex. Sauer, juge de paix de couleur, laissant des dames ensemble, ont été brûlés, mettant assassinés dans leur magasin, à 5 milles au-dessous d'ici, vers 10 heures, hier soir, et leur magasin a été incendié. Leurs corps ont été brûlés. Ils ont été frappés brutalement et leurs têtes étaient écrasées. Le vol était l'objet des assassins, car l'argent déposé dans le coffre-fort avait disparu.

Ce crime a été commis par trois nègres du voisinage. Un monteur qui allait de Jeanerette à cet endroit, en était arrêté au magasin pour y boire de l'eau, vu deux nègres en dehors et un nègre dans le magasin. Au moment où il partait, un des deux nègres rentra en dehors entra d'un air délibéré et marcha sur son pied.

Il lui demanda pourquoi il faisait cela et le nègre s'excusa humblement. Mais il n'était pas à cinquante pas de distance qu'il entendit un bruit de coups se succédant rapidement l'un à l'autre et des cris d'assassin, suivis de gémissements faiblement poussés par des personnes à l'agonie. Après, tout fut silencieux comme la mort. Il se trouvait dans un lieu où il était étranger, il ne rebroussa pas chemin, mais il est venu ici pour raconter ce qu'il avait vu et entendu. Il paraît que le les nègres assassinés leurs après le monitor, car il fallait un certain temps aux meurtriers pour piller la maison.

Swan est un frère du représentant de cette paroisse. Il était aimé par tous ceux qui le connaissaient. Beaucoup de hommes inconnus a été le nom de M. Lamet et Rochefort, lequel se promenait dans le pays, jusqu'à ce qu'on apprenait sur le sort de ces compagnons de malvivité. Quelques jours auparavant, des jeunes annonçaient l'assassinat de M. Lamet et Rochefort aux lieu et lieux Marguerite.

La vérité vraie le voici: M. Henri Rochefort est à Saint-Martin (île de Ré); le nom qu'il a pris, il n'en est connu à la vie médicale que sous le nom de Lamet; et il ne sera pas au bagne des malfaiteurs transportés par le *Calédonie*.

Billiney a été trouvé trop malade pour emporter le voyage; le Sénégalais Bigre, celui qui a commandé le feu sur les chaînes, partira, en compagnie de Pascien enfant de troupe Pimpanière de bordée Tranchant et de Pierre Antoine Jean Baptiste, instituteur de Jonzac.

Le plupart des détenus ont une attitude convenable; quelques-uns affectent une contenance insolente et un ton de mépris moralement, lis ajoutent: "Et bon à revenir!" Le succès de M. Barodet fortifie encore l'espoir d'une délivrance prochaine.

Du reste, les déportés de Saint Martin, en traversant la ville pour s'embarquer sur la Charente, chantaient la Marseillaise et criaient: Vive la République.

Tout fait présumer que le transport par la route lundi ou mardi pour la Nouvelle-Calédonie.

L'effectif des déportés embarqués à bord est de 250, au lieu de 260 qui devaient embarquée sur la Garonne, le Var et l'Orne. Le général Davis n'a pas entreprendre son devoir, et il devrait être tenu pour responsable de ses actes; il devrait se laisser guider par les règles de la guerre et par la loi. Nous savons tous que ce sont des meurtriers,—le Président le dit lui-même,—et si le général Davis les eut fait tuer pendant qu'ils étaient poursuivis, je ne pense pas qu'alors il eut excédé son devoir. Ne l'ayant pas fait, il ne peut le faire après de sang froid.

Le rapport du général Davis au général Schofield, à Washington, peut difficilement, ceci qui a été publié dans les journaux. Davis est un officier trop expérimenté pour faire quoi que ce soit qui pût jeter de l'odieux sur l'armée et qui puisse l'exposer lui-même au jugement d'une cour martiale pour avoir excédé son